

Anjou tourisme s'engage pour un tourisme responsable

Le tourisme responsable : une nouvelle façon de voyager, en **préservant la nature**, en **respectant la biodiversité**, en **favorisant l'économie de proximité** et **les circuits courts**, en **associant la population locale**...

Il bouscule, pas à pas, l'industrie du voyage classique et de masse, et modifie les comportements de consommation, avant et pendant le séjour. Le tourisme responsable s'appuie sur des valeurs durables, éthiques, équitables, participatives.

Une démarche collective et des actions concrètes

1 – Une stratégie à l'échelle de l'Anjou

Anjou tourisme s'est donné pour but de sensibiliser et d'accompagner les professionnels du secteur dans cette transition. Objectif : développer une stratégie de tourisme responsable à l'échelle de l'Anjou, en partenariat avec les organisations et socio-professionnels du secteur. L'agence porte cette démarche au long court pour assurer l'attractivité de la destination.

Anjou tourisme a également embauché depuis mi-avril une chargée de mission en développement durable, au sein de son équipe. Elle sera une personne-ressource qui coordonnera le déploiement de cette mission, et travaillera à accompagner les structures et prestataires inscrits dans cette démarche.
(Coordonnées en fin de communiqué)



©Mélanie Chaigneau

2 - La signature de « Passeport Vert » avec l'O.N.U.

Programme international aujourd'hui promu dans différents pays, le Passeport Vert est un dispositif porté par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement dont l'objectif est de créer des destinations d'excellence sur le plan du tourisme durable.

Accompagnée du cabinet-conseil Butterfly Tourism, Anjou tourisme a souhaité s'investir dans cette démarche, en partenariat avec les 8 Offices de Tourisme de l'Anjou et les professionnels de l'Anjou. S'appuyant sur une plate-forme en ligne d'accompagnement des collectivités territoriales, l'agence et ses partenaires ont pu bénéficier de plusieurs jours de formation sur-mesure visant à encadrer la construction et la mise en œuvre d'une stratégie départementale partagée.

Le 6 mai, Anjou tourisme signe une convention Passeport Vert avec l'agence de l'ONU pour l'Environnement. Cette signature engage ainsi l'agence à mettre en œuvre un plan d'actions pour la promotion du tourisme responsable dans l'ensemble du département, décliné en interne comme en externe. Le plan d'actions est construit autour de 4 axes : rassembler et renforcer les coopérations / respecter la planète et la préservation des ressources / innover et renforcer la solidarité / construire une stratégie de marketing responsable.



©Sébastien Gaudard

Le Passeport Vert n'est pas un label, il s'agit d'un **engagement du territoire et de ses prestataires à développer un tourisme plus respectueux.**

Les professionnels du tourisme s'engagent de façon libre et gratuite, le but étant de **progresser ensemble**, de **mutualiser les actions** et d'**offrir à tous un moyen de changer et de s'adapter aux évolutions climatiques.**

3 – Le Fonds Tourisme Durable

Dans le cadre du plan national France Relance, Anjou tourisme est chargée de déployer le Fonds Tourisme Durable porté par l'ADEME (enveloppe de 50 Millions d'€ pour la France). L'objectif est de soutenir, via des aides financières, les opérateurs de tourisme dans leur démarche vers un tourisme responsable.

Visant en priorité **les territoires ruraux**, ce Fonds se décompose en trois volets :

Volet 1 - Soutien à la transition durable de **la restauration** via l'opération « 1000 restaurants »

Volet 2 - Soutien à la transition durable des **hébergements touristiques**

Volet 3 - Soutien au développement d'**offres de slow tourisme** (*appel à projet jusqu'au 14 juin 2021*)

Volets 1 et 2

L'agence se mobilise pour accompagner les prestataires éligibles. Anjou tourisme réalise gratuitement un diagnostic et accompagne la conception d'un plan d'actions, nécessaires pour accéder aux aides du Fonds Tourisme Durable.

Le Fonds Tourisme Durable propose des aides forfaitaires dans tous les domaines de la transition écologique. Les aides visent à :

- Réduire et maîtriser les coûts fixes (énergie, eau, déchets, gaspillage alimentaire) ;
- Ancrer dans les territoires la chaîne de valeur avec des produits de qualité (circuits courts de proximité et de qualité, synergies pérennes avec les acteurs du tourisme local et les producteurs locaux) ;
- Se différencier et être identifié comme une structure prônant l'engagement écologique.

Cela donne les moyens de s'engager pour :

- Développer les principes de l'alimentation durable (local, de saison, bas carbone...)
- Accompagner les petits investissements dans le cadre de l'économie circulaire ;
- Sensibiliser/former l'ensemble de l'écosystème : fournisseurs, salariés et clients.

À qui s'adressent ces actions ?

Toute entreprise touristique hébergeur et/ou restaurateur.

Volet 3

Cet appel à projet national vise à accompagner les acteurs de la filière tourisme dans le développement d'une offre de slow tourisme, afin de faire émerger de nouveaux projets touristiques éco-conçus. Anjou Tourisme est chargé par l'ADEME d'émettre un avis préalable sur le projet. La date limite de candidature est fixée au **14 juin 2021**.

Qu'est-ce que le slow tourisme ?

Le Slow tourisme est un **tourisme immersif et expérientiel, garant de bien-être et de rupture dans le rythme de vie, peu émetteur de Gaz à Effet de Serre (GES), et respectant l'environnement et les populations d'accueil** (source : DGE). Il permet aux touristes de voyager différemment et hors des circuits très fréquentés, tout en découvrant une destination en profondeur au plus près des habitants.



©Etienne Begouen

À qui s'adresse l'appel à projets ?

Tout prestataire touristique (musée, domaine viticole, hébergeurs et/ou restaurateurs...)
Le traitement des projets se fait dans l'ordre d'arrivée des candidatures.

Les professionnels du tourisme intéressés pour s'engager dans la stratégie partagée de tourisme de l'Anjou ou souhaitant candidater à l'un des 3 volets du Fonds Tourisme Durable sont invités à contacter :

ANJOU TOURISME

Alice Thavez, Chargée de mission Développement Durable

alice-thavez@anjou-tourisme.com

02 41 23 51 65



Relations presse > 02 41 23 51 60
douceline-menard@anjou-tourisme.com > anjou-tourisme.com/presse

Agence Départementale du Tourisme de l'Anjou
BP 32147 - 49021 Angers cedex 02 - 02 41 23 51 51 > anjou-tourisme.com

